

## Barème des Honoraires de l'Agence

Tarif à compter du 15 septembre 2015

### Ventes

#### Habitation

Montant de la vente en euros	Honoraires T.T.C
Jusqu'à 80 000 euros *	10%
De 80 001 à 120 000 euros	9%
De 120 001 à 180 000 euros	8%
De 180 001 à 300 000 euros	7%
De 300 001 à 450 000 euros	6%
De 450 001 à 1 200 000 euros	5%
Au delà	4,5%

\* Minimum forfaitaire de 3050 Euros T.T.C pour les appartements et locaux commerciaux et de 1550 euros T.T.C pour les caves, parkings.

La commission d'agence est à la charge du vendeur ou de l'acquéreur selon stipulation du mandat.

Si la commission d'agence est à la charge de l'acquéreur, l'annonce précisera son montant en pourcentage du prix de vente.

#### Bureaux et Commerces

##### - Location

10% H.T du montant du loyer de la première période triennale à la charge du Preneur et du Bailleur selon stipulation du mandat.

##### - Vente

Même barème que pour l'habitation mais exprimé en montant hors taxe

Service Transaction  
165, rue de Tolbiac  
75013 PARIS  
Tél. 01 48 00 00 21  
E-mail : lutece@century21.fr

Service Location-Gestion  
164, rue de Tolbiac  
75013 PARIS  
Tél. 01 53 62 13 21  
E-mail : lutece.immobilier@century21france.fr

Service Transaction  
241, rue de Tolbiac  
75013 PARIS  
Tél. 01 53 80 21 21  
E-mail : ag2550@century21france.fr